



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ZEP

Question écrite n° 97878

Texte de la question

M. Jean-Paul Bacquet souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les conditions de mise en oeuvre du plan « ambition réussite ». Si chacun reconnaît la nécessité d'un effort accru en direction des établissements situés en zone sensible, le plan « ambition réussite » se révèle incohérent dans sa mise en oeuvre. En effet, ce plan semble reposer sur de simples redéploiements de postes. De nombreuses organisations professionnelles de l'enseignement s'inquiètent de voir des établissements, dont le fonctionnement ne représente peu ou pas de difficultés, amputés de leurs moyens et d'heures d'enseignement pour renforcer les établissements ayant des problèmes. Une telle logique ne peut être satisfaisante car elle risque de créer à terme des difficultés là où il n'y en avait pas à l'origine, elle démontre donc une véritable pénurie de moyens. Enfin, ce sont sans doute les établissements ruraux qui vont souffrir de cette logique puisqu'ils sont a priori le moins aux prises avec les difficultés de la vie scolaire. Il lui demande donc d'indiquer quelles mesures il entend prendre pour permettre un vrai financement de ce plan et ainsi garantir un véritable service public de l'éducation assurant la réussite de tous les élèves.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Bacquet](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97878

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juin 2006, page 6367